CONCOURS PHOTO AMATEUR

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Exclusivement réservé aux photographes amateurs habitants de la métropole de Bordeaux gratuite et sans obligation d'achat.

Les membres de l'organisation du concours et les membres du jury ne peuvent participer au concours. Le mineur participant doit impérativement être inscrit par l'intermédiaire de son responsable légal, celle-ci est effectuée sous l'entière responsabilité des titulaires de l'autorité parentale du mineur.

En participant au concours, chaque participant garantit :

- qu'il est l'auteur de la photo présentée. La photographie devra être une œuvre originale. L'organisateur ne sera pas considéré comme responsable en cas de contestation ou de litige concernant la propriété de la photo
- que la photo a été prise à Talence
- qu'il dispose de l'accord écrit des personnes photographiées lorsque la photo peut mettre en cause le droit des personnes à leur image. Toute photographie représentant une ou plusieurs personnes identifiables et non accompagnée de la présente autorisation ne sera pas retenue.

THÈME

Le thème de ce Concours Photo Amateur est :

EN CONTRASTE

COMMENT PARTICIPER :

Pour s'inscrire chaque participant devra joindre le bulletin de participation rempli intégralement et envoyer la photo

par mail ou WeTransfer à l'adresse suivante : communication@talenceevenements.fr

- par mail si l'envoi est inférieur à 10 Mo
- par WeTransfer si l'envoi est supérieur à 10 Mo.

L'inscription et dépose de la photo est possible jusqu'au 09 mai 2021. Les informations saisies par le participant l'engagent dès leur validation. L'inscription validée et la réception des photos seront confirmées par mail au participant. Chaque participant peut déposer 1 photo maximum en couleur ou noir et blanc. Le fichier doit être transmis en JPG, RAW, TIFF, dans la plus haute qualité permettant un tirage en grand format.

PROMOTION DU CONCOURS ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

En participant à ce concours, l'auteur d'une photographie sélectionnée autorise les organisateurs à utiliser son nom et sa photo pour toute opération liée au présent concours (exposition, publication, presse, site du concours…). Le comité d'organisation s'engage à ne pratiquer aucune exploitation de la photo en dehors de celle relative à la promotion du concours. L'auteur conserve la propriété intellectuelle de la photo. Le comité d'organisation ne pourra donc utiliser les photos sélectionnées que dans le cadre du concours, sans modification et avec les noms des auteurs. Les fichiers de photos non sélectionnées seront détruits.

CALENDRIER

- Inscription et dépôt des photos : DU 17 MARS AU 9 MAI 2021
- Sélection de 22 photos par le jury du 17 au 23 mai 2021 (semaine 20)
- Les 22 photos sélectionnées seront exposées et soumises au vote du public DU 1er Juin AU 14 Juillet 2021
- Annonce du résultat en juillet 2021, les participants seront avertis par mail

JURY

- Un jury composé de 5 personnes sélectionnera 22 photos qui seront ensuite soumises au vote du public. Le jury se réunira en semaine 20. Les participants seront jugés sur le respect du thème, la composition et l'originalité de leur photo. Un seul prix pourra être attribué par candidat.

DOTATION

- 1er prix : bon d'achat d'une valeur de 350 euros en bon d'achat chez Panajou Bx
- 2ème prix : bon d'achat d'une valeur de 150 euros à la librairie Georges Talence
- 3ème prix : places de cinéma d'une valeur de 50 euros à l'UGC Talence

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Concours Photo Amateur 2021

Je soussigné(e), ...

Adresse : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Autorise l'association **Talence Évènements** à me photographier ou me filmer dans le cadre des différents événements ou activités que l'association organise.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de Talence Évènements qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité. En contrepartie Talence Évènements s'engage à respecter l'image et à ne l'utiliser que dans un cadre autre que précédemment défini.

Date et signature

Autorisation par le parent/représentant légal si mineur(e).

Je déclare être le parent ou le représentant légal du mineur nommé ci-dessus, et avoir l'autorisation légale de signer cette autorisation en son nom.

Nom du représentant légal : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Date et signature du parent/représentant légal

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations nominatives communiquées par les participants sont indispensables au traitement des participations par les organisateurs. Ces informations ne feront l'objet d'aucune communication ou cession à des tiers. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de retrait des informations les concernant à l'adresse suivante :

Talence Évènements - Château Peixotto - Allée Peixotto - 33400 TALENCE

Les données personnelles seront traitées conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978. 3APPLICATION DU RÈGLEMENT

Le non-respect des conditions énoncées dans le règlement (les cas non prévus par exemple) sera tranché souverainement par le comité de l'organisation. Le comité d'organisation est le seul compétent pour trancher tout litige relatif à l'application dudit règlement. Il ne saurait être responsable de tout fait qui ne lui serait imputable, notamment un éventuel retard dans la distribution du courrier, ni en cas de force majeure ou de tout événement imprévu susceptibles de perturber, modifier ou d'annuler le concours. Toute contestation ou réclamation devra être formulée par lettre simple à l'adresse : Talence Évènements - Château Peixotto - Allée Peixotto - 33400 TALENCE. Aucun autre mode de contestation ou de réclamation ne pourra être pris en compte.

MISE À DISPOSITION DU RÈGLEMENT

Le règlement est consultable et téléchargeable sur le site de Talence Évènements. La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du règlement complet, en toutes ses dispositions.

Contactez-nous

Talence Évènements
Allée Peixotto – Château Peixotto
3400 TALENCE
05 56 84 78 82
communication@talenceevenements.fr
https://talenceevenements.fr